

Choisir le bon véhicule d'épargne

Quelles sont les considérations à prendre en compte pour choisir dans quel type de véhicule investir?
Ce petit schéma vous donne quelques pistes de réflexion pour mieux identifier vos besoins et bien comprendre comment faire le bon choix.

Déterminer l'objectif principal

Il s'agit de la première étape à réaliser. Il est important de réfléchir aux motivations principales qui justifient l'investissement.

Quel est l'horizon de cet objectif ?

Court terme

Si l'objectif doit être atteint d'ici **3 ans**

Moyen terme

L'horizon de l'objectif est **entre 3 et 10 ans**

Long terme

Si l'objectif doit être atteint dans **plus de 10 ans**

Risque faible

Un objectif ayant un horizon à court terme doit avoir un risque minime afin d'assurer la **préservation du capital investi**.

Risque faible/élevé

Un objectif ayant un horizon à moyen/long terme doit être **ajusté à la tolérance au risque**; qu'elle soit faible, moyenne ou élevée.

CELI

Compte d'épargne libre d'impôt



- Si les droits de cotisation sont disponibles, il est plus avantageux que le compte épargne, parce que les intérêts ne sont pas imposables.
- Les placements doivent être des titres liquides.
- Les placements ne doivent pas avoir de pénalité à la sortie des fonds.

REER

Régime enregistré d'épargne-retraite



- Utilisé pour le RAP (régime d'accession à la propriété)⁽¹⁾ ou REEP (régime d'encouragement à l'éducation permanente)⁽²⁾.
- Il est possible d'emprunter pour maximiser la stratégie.
- Les placements doivent être des titres liquides.
- Les placements ne doivent pas avoir de pénalité à la sortie des fonds.

REEE

Régime enregistré d'épargne-études



- Utilisé dans le but d'épargner pour les études postsecondaires d'un enfant.
- Peut être optimisé à tout moment, peu importe l'horizon de l'objectif.
- La maximisation des subventions est une stratégie gagnante.
- Combiné avec le REER, il est un bon outil pour la retraite.

CELI

Compte d'épargne libre d'impôt



- Accumulation à long terme à l'abri de l'impôt.
- Assez flexible pour les projets à moyen/long terme.
- Très intéressant pour minimiser les revenus imposables à la retraite.

REER

Régime enregistré d'épargne-retraite



- Outil principal pour l'épargne en vue de la retraite.
- Accumulation à l'abri de l'impôt.
- Caractéristiques fiscales intéressantes à la cotisation.

REEI

Régime enregistré d'épargne-invalidité



- Destiné aux personnes avec un handicap.
- Régime d'accumulation en vue de la retraite.
- La maximisation des subventions est intéressante.

(1) Plus d'informations sur le RAP : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/particuliers/sujets/reer-regimes-connexes/est-regime-accession-a-proprete.html>

(2) Plus d'informations sur le REEP : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/particuliers/sujets/reer-regimes-connexes/regime-encouragement-a-education-permanente.html>